

LA MISE EN VALEUR DU DELTA
DU SENEGAL

LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE RURALE

1961

J. DUBOIS

LE DEVELOPPEMENT
DE LA SOCIETE RURALE

LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE RURALE

par J. DUBOIS 1961

S O M M A I R E

	Pages
25-1 - Généralités	1
25-II De l'énergie interne	1
25-I2 /Les faits	2
25-I3 La psychologie	3
25-I4 Les conditions d'extériorisation du dynamisme	4
25-2 - Contact amical avec la population	5
25-3 - Apport d'un élément technique bien adapté	6
25-4 - Formation des cultivateurs	9
25-4I L'éducation de base	10
25-42 La formation entreprise dans le delta antérieurement à l'organisation de l'animation rurale	11
25-43 L'animation rurale	12
25-44 La formation sur le terrain	15
25-5 - Responsabilité des cultivateurs	16
25-6 - Mise sur pied d'une organisation socio-économique	20
25-6I Nécessité de l'organisation de la société rurale	20
25-62 Les groupements et leur hiérarchie	21
25-63 Orientation des groupements	22
25-64 Le cadre administratif	25
Conclusion	28

25-1 - GENERALITES

25-11 - De l'énergie interne

Dans le monde, il a existé et il existe des foyers où bouillonne l'activité, et des zones immenses où règne apparemment la passivité. Les premiers correspondent généralement aux pays développés, et les autres aux pays sous-développés. Il semble donc intéressant, non plus de mesurer, avant tout, le développement d'après le niveau de vie, mais les possibilités de développement d'après le dynamisme du milieu. Cela nous plonge tout de suite dans l'avenir, ce que nous cherchons à faire lorsque nous planifions.

Si des pays ont pu bénéficier largement d'apports extérieurs, comme la Gaule, aucun ne fut grand s'il ne trouva en lui-même sa propre source d'énergie.

Il en va de même pour les groupes humains plus restreints comme sur le plan de la psychologie individuelle. La gâterie chez l'enfant, l'habitude courante du cadeau, de la subvention improductive si elle ne fait pas face à une situation anormale, annihile le sens des responsabilités et de l'effort. L'être ainsi devient moralement esclave.

Inversement, le sens de la responsabilité, de l'initiative, est-il suscité, l'homme ou le groupe d'hommes, devient capable de choses extraordinaires.

Le tout est alors de bien orienter cet effort.

Ces considérations générales situent l'esprit qui a prévalu dans le développement du delta. Pour ce dernier, nous retiendrons dès maintenant la nécessité de deux éléments :

./.

- le dynamisme du monde rural
- ce qu'il faut pour le susciter et l'orienter de la part de l'Etat

L'expérience a confirmé cette orientation d'esprit. Le succès est dû, en très grande partie, et peut-être principalement au dynamisme des cultivateurs.

Ce dynamisme a vraiment été remarquable. C'est un fait à souligner. Il est de la plus haute importance dans les perspectives du développement. L'action de l'Etat pourra, en effet, être différente si le milieu de base se révèle actif ou passif. Or il est très nettement actif.

25-12 - Les faits

Dans cette région naturelle, d'une grande pauvreté apparente où seul avait été aménagé à grands frais le Casier de RICHARD TOLLIER, une pièce immense mais sans rayonnement, ont surgi depuis 1958 des zones rizicoles d'abord petites, puis de plus en plus nombreuses et importantes. Le résultat global a été le suivant :

	<u>Surfaces</u>	<u>Rendements</u>
I958	quelques essais	
I959	245 ha	8 qx/ha
I960	630 ha	14 d°
I961	1.400 ha	?

Mis à part moins de 15 ha cultivés avant 1958, tous les nouveaux terrains ont dû gagnés sur la brousse, en sol argileux parfois boisé particulièrement dur à défricher.

En même temps des coopératives étaient créées, qu

tenaient leurs engagements, des aménagements construits avec la participation de la population et entretenus par elle, des villages installés par eux-mêmes de nouvelles cultures et de nouveaux modes introduits.

La légèreté de l'encadrement en face des résultats montraient qu'il y avait des qualités cachées au tréfonds de la population. Il est possible qu'il y en ait aussi en d'autres domaines, dans celui de l'art en particulier.

25-13 - La psychologie

L'allure de la progression de la mise en valeur dénotait certaines caractéristiques psychologiques.

A part de très rares exceptions, ce ne sont pas des cultivateurs isolés qui se sont mis à la riziculture, mais des groupes importants et plus souvent des villages entiers, dont certains s'étaient montrés nettement hostiles l'année précédente. C'est le signe d'un réflexe collectif plus poussé qu'en Europe. Cependant on remarque fort nettement la part individuelle dans le partage en parcelles privées, la manière variable dont ces parcelles sont entretenues, les initiatives diverses de certains cultivateurs. Là, comme ailleurs les pionniers individuels - quand ils existent - ont des difficultés avec une partie de la population.

Lorsque la progression brutale faisait suite à l'hostilité des qualités remarquables d'adaptation devant les faits ou bien une certaine impulsivité était ainsi mise en évidence. Il y avait sans doute des deux. L'intérêt froidement calculé n'est pas le mobile habituel des paysans du delta. L'intérêt entre bien en considération, mais il n'est jamais froidement calculé. Dans le lancement d'une grande affaire - et la riziculture en est une - il faut une certaine ambiance psychologique. Il y entre une certaine émotivité collective, la prise en considération de facteurs étrangers à l'intérêt immédiat tels que le prestige.

Quand le poids du sentiment collectif est suffisant, parfois après un temps d'hésitations et de contradictions successives, le processus est alors enclenché et même l'échec d'une année ne rebute pas. Le seuil de l'action est atteint. Le fait de garder un moral suffisamment bon pour persévérer tient aussi à l'heureuse philosophie de la vie qui règne chez les cultivateurs. C'est cet optimisme qui fait dire : "Le Ciel sera plus clément l'année prochaine". L'intervention du Surnaturel n'est pas exclue.

Mais si tel cultivateur fit appel au marabout plutôt que de défendre son champ contre les mange-mil, l'esprit général est celui du proverbe oualof : "Yalla, Yalla.. - M'baye sa toll" (Seigneur, Seigneur.. - Cultive d'abord ton champ !), l'équivalent d'"Aide toi, le Ciel t'aidera".

Ces quelques lignes pour faire sentir combien les décisions rationnelles prises dans un bureau n'affectent qu'une partie de la réalité !

25-14 - Les conditions d'extériorisation du dynamisme

Puisqu'un dynamisme existe, pourquoi ces villages étaient-ils si pauvres, leurs habitants apparemment si passifs ? La réponse est du domaine des hypothèses : insécurité passée, remontée de l'eau salée, dépeuplement au profit des villes, dégradation d'un ordre social, absence d'un stimulant pour le mettre à jour... Si l'on permet une comparaison un peu simpliste, ce milieu était comme un tas de bois sec ; livré à lui-même, il ne produisait aucune énergie. Allumé, de la chaleur s'en dégage beaucoup plus qu'il n'en avait été apportée : le milieu est devenu exothermique.

Comme on a pu le déduire en partie de ce qui vient d'être dit, l'apport extérieur, l'étincelle consiste en ceci qui constitue des impératifs :

- 1/ - Contact amical avec la population
- 2/ - Apport d'un élément technique nouveau bien adapté
- 3/ - Formation de cadres ruraux
- 4/ - Responsabilité totale laissée aux cultivateurs
- 5/ - Mise sur pied d'une organisation socio-économique.

Développons ces quelques points.

25-2 - CONTACT AMICAL AVEC LA POPULATION

Comme les cultivateurs du monde entier, ceux du delta du Sénégal, semble-t-il, prennent un certain temps avant de placer leur confiance, avant de suivre des conseils, même purement techniques, avant de se livrer. Par contre, à partir d'un certain seuil de confiance, leur réceptivité devient très grande.

Cet élément de sensibilité qui entre dans leur comportement est essentiellement humain.

On comprend donc que des contacts rapides, et peut-être impersonnels de fonctionnaires ou d'enquêteurs puissent parfois laisser à ces derniers des impressions fausses.

De quoi donc est fait le comportement du promoteur ? D'abord du goût de son métier, du désir de voir se développer le pays où il travaille. Puis essentiellement de la conviction qu'il s'adresse à des frères humains, quelques que soient les différences de formation de race et de niveau social, avec leurs qualités et leurs défauts. Rien ne remplace cette conviction. Celui qui la simulerait se trahirait un jour ou l'autre, fût-il extrêmement habile.

Ensuite de franchise. On trompe facilement une fois. Mais en agriculture, les promesses non tenues et les fautes techniques peuvent plus difficilement qu'ailleurs être camouflées par la propagande. On

est tenu par le réel. Il ne faut pas cacher les difficultés. Les combinaisons buches peuvent rapporter à leurs auteurs, mais le climat qui en résulte devient vite malsain.

25-3 - APPORT D'UN ELEMENT TECHNIQUE NOUVEAU BIEN ADAPTE

Si aucune réalisation concrète effectuée par les cultivateurs ne suit les contacts humains, aussi bons soient-ils, aucun pas ne sera fait dans la voie du développement. Une oeuvre concrète même modeste mais réussie, montrera aux cultivateurs qu'ils sont capables de quelque chose. L'impression de puissance et de fierté qu'ils en retireront sera préférable à tous les discours.

Or, comment peuvent-ils réaliser quelque chose dès le départ si leur formation est à peine entreprise et si leur société est peu adaptée aux transformations ? La réponse n'est pas compliquée : en leur offrant un élément technique d'une grande simplicité en même temps qu'intéressant.

C'est pour cette raison que le système d'aménagement et d'exploitation des cuvettes rizicoles a toujours été systématiquement choisi le plus simple possible, sans pour autant éliminer les possibilités de perfectionnement par la suite, lors de la montée de la société rurale.

C'est aussi pour cette raison que l'exploitation par des cultivateurs, non formés, de casiers irrigables hautement perfectionnés, a d'assez fortes chances d'être vouée à l'échec, malgré l'importance de l'encadrement.

Alors, non seulement les débuts sont difficiles - et l'on sait l'importance du moral dans le lancement d'une entreprise -, mais l'évolution ultérieure de la société est freinée parce qu'elle est placée

dans un système immobile entre un encadrement qui a nécessairement l'initiative et un support matériel définitivement perfectionné en dehors d'elle-même.

Aussi le ressort manque-t-il.

Aussi faut-il s'attendre à ce qu'au bout de quelques années, le système des aménagements, simples à l'origine aboutisse à une société techniquement et organiquement plus évoluée que celle des casiers perfectionnés.

Dans le premier cas, au fur et à mesure de la formation des cultivateurs, du perfectionnement de la société rurale et de sa différenciation interne, des stades techniques plus compliqués pourront voir le jour. Car le développement de toute société ne se fait pas brusquement; il est progressif et, de plus, la société s'élabore elle-même dans le mouvement. A chaque stade il lui faut un support matériel adapté. La tâche essentielle des techniciens, s'ils veulent être humains, c'est justement de mettre sans cesse au point ce support pour les différents stades. Ce qu'on pourrait parfois reprocher à certains d'entre eux, c'est que leurs projets sont conçus comme pour des pays déjà développés, alors qu'ils sont faits pour des pays en voie de développement - et ce terme prend ici toute sa valeur, puisque le développement est à l'évidence le contraire de l'immobilisme.

Au caractère de simplicité de l'apport technique doit s'ajouter celui de répondre à un besoin ressenti par la population. Cette dernière ne se lancera que dans ce qui l'intéresse. Il conviendra donc d'éliminer au départ toutes les bonnes choses dont on ne se soucie guère dans les villages.

C'est grâce aux contacts fréquents, à de petites démonstrations, réalisées autant que possible par certains cultivateurs à

l'esprit pionnier, que le promoteur connaîtra le degré d'intérêt de telle ou telle action à entreprendre.

Dans le cas du delta, le riz répond tout à fait aux besoins ressentis. Nous avons vu qu'à partir du moment où la population se décide, il se développe une ambiance d'action où tout devient peu à peu possible. Plus tard grâce à l'éducation et à l'élévation du niveau de vie et de pensée, les besoins et les possibilités sous-jacents se manifesteront peu à peu. Alors il sera temps pour le promoteur d'agir dans une nouvelle direction.

Cette façon de voir est confirmée par le début d'extension des cultures maraîchères et fruitières qui suit dès maintenant celui du riz.

Cette méthode requiert, d'une part, que, dans les bureaux où s'élaborent les plans, aient droit à l'attention, des hommes en contact étroit avec la base, d'autre part que le plan soit suffisamment souple pour attendre, s'il le faut, l'élan des cultivateurs, autrement dit, le développement passera par le consentement actif de la population, vers telle ou telle nouvelle spéculation.

On peut alors se demander si cette façon de procéder n'apportera pas quelques retards en cas d'urgence nationale. Observons tout d'abord que le lancement d'une nouvelle culture, même par la voie la plus autoritaire, ne sera pas immédiate ; il faut vulgariser les méthodes de cultures, il faut multiplier les semences, adapter le matériel, il faut peut-être défricher, il faut organiser la transformation, le conditionnement, le financement, etc.

Mais alors, il est possible, en concentrant ses efforts, d'attirer rapidement l'attention de la population sur les avantages de telle culture et de résoudre d'éventuelles difficultés pendant que tout

s'organise. Si la nouvelle culture présente un réel intérêt pour les cultivateurs, il n'y a pas de raison pour que ceux-ci soient longtemps rétifs. A partir du moment où ils se seront décidés et où ils deviendront actifs, la nouvelle culture se développera beaucoup plus rapidement et infiniment plus facilement que par la seule voie de l'autorité.

Si, par contre, après un certain temps de bonne vulgarisation, la population refusait la nouvelle activité, ce ne serait pas sans raison profonde. Par conséquent on pourrait dire que cette production, telle qu'elle est conçue, n'entre pas, pour le moment, dans la vocation agricole de la région ou du pays, et il faudrait des raisons bien graves pour ne pas l'abandonner.

25-4 - FORMATION DES CULTIVATEURS

Dans un milieu où la formation très traditionnelle vient uniquement de l'intérieur du village, comment dominer de nouvelles tâches, d'origine externe, sans y être préparé ?

L'apport d'un élément technique nouveau ne peut donc se concevoir sans formation adéquate des intéressés.

Mais il y a plus à faire. Il faut profiter du choc psychologique de lancement d'une entreprise, du franchissement du seuil de l'action, pour orienter le village vers le développement en tous les domaines qui lui sont accessibles.

Comment s'y prendre ? Y répondre, c'est tenter de résoudre le problème si souvent abordé, si rarement réussi, de l'enseignement rural. Une telle prétention a de quoi effrayer.

Nous commencerons d'abord par essayer de tirer la leçon des expériences déjà tentées.

25-41 - L'éducation de base

On a bien vu dans un passé récent l'importance des dévouements dépensés dans les missions d'Education de base au Sénégal. Qu'en est-il resté sur le plan du développement du pays ? Peu de choses. Pourquoi ?

D'abord, parce que, malgré le louable souci de laisser l'habitant dans son milieu et de lui enseigner des notions dont certaines auraient pu lui servir, on jouait sur l'aspect éducatif classique en négligeant des ressorts autrement puissants, tels que l'intérêt immédiat et le sentiment collectif de l'expansion. En somme on n'utilisait pas toutes les cartes. Ensuite, parce que, dans la plupart des cas, cet enseignement n'aboutissait à aucune réalisation concrète et immédiate qui intéresse la population. Il ne permettait pas de changer quelque chose dans la vie du village, et par conséquent ne débouchait sur aucune espérance. Un moteur avait tourné dans le vide, n'avait pas été embrayé. Il faut dire que des dirigeants de l'éducation de base avaient conscience de cette lacune et s'étaient efforcés d'y remédier en intégrant d'autres services. Il ne semble pas que le résultat ait été important et durable.

Cette façon de distribuer un bagage général, quitte pour le milieu à subvenir au reste, si elle a pu dans une certaine mesure se montrer valable en Europe, ne l'est plus dans un pays où le développement ne se fait pas tout seul et où l'appareil de l'Etat est antérieur à la création d'une société dynamique et organisée d'une façon moderne.

Certes, l'éducation de base s'est efforcé d'aller plus loin en donnant par exemple des notions d'hygiène corporelle et alimentaire, des leçons de choses axées sur le village ; mais tout cela permettait de faire quoi ? Et puis l'initiative venait de l'extérieur sans que la population y soit suffisamment accrochée, sans qu'elle y sente sa part.

L'éducation de base fut abandonnée après quelques années d'efforts méritoires.

25-42 - La formation entreprise dans le delta anterieurement à l'organisation de l'animation rurale

En Octobre 1957, au moment où les résultats des essais rendaient possible le passage à la culture du riz par le villageois, un stage fut organisé à DIAMA-YELAR, à 30 km au Nord de SAINT LOUIS, sur les bords du Sénégal.

Environ vingt cinq cultivateurs y participèrent. On voulait former quelques personnes par village qui, de retour chez elles, puissent donner l'exemple et entraîner les autres. Le but immédiat était de permettre le démarrage de la riziculture, le but plus lointain, celui de constituer une première base pour l'élévation générale du milieu rural. On s'inspirait des méthodes actives ; les programmes étaient utilitaires et concrets, mais tentaient d'expliquer le plus possible le fond des choses. On s'efforçait de partir d'un fait aussi souvent que cela était possible, pour ensuite rechercher l'explication puis généraliser, enfin appliquer.

Ce stage aurait dû être répété chaque année. Il était aussi prévu que, dans les villages, les anciens stagiaires devaient non seulement continuer à se perfectionner, mais aussi contribuer à former plusieurs autres personnes. Pour réussir, il eût fallu qu'un agent s'y consacrat en grande partie. Ce ne fut pas possible immédiatement.

Au début de 1959, des essais de formation de cadres à SAINT LOUIS, furent tentés pendant quelques semaines ; mais les difficultés de transport limitèrent leur efficacité.

Heureusement, grâce à des crédits de provenance sénégalaise, un agent uniquement consacré à la formation des cultivateurs put être recruté en Juillet 1959.

Le rôle qui lui fut dévolu fut d'abord de former des équipes de villages qu'il visiterait deux fois par mois environ. Les chefs d'équipes étaient choisis avec l'accord des notables parmi ceux qui possédaient un peu d'instruction ; la plupart du temps ils savaient très péniblement lire et écrire. Dans un village une équipe fut lancée sans qu'il fut possible de trouver sur place une seule personne sachant un peu lire. Un jeune, qui avait suivi les séances de formation du début de 1959 à SAINT LOUIS, y fit plusieurs séjours d'une semaine environ.

Cinq équipes de village furent ainsi formées. Certaines fonctionnèrent mieux que d'autres. Mais dans l'ensemble le système s'avérait très satisfaisant. La bonne volonté de la population était très grande.

Les instituteurs des quelques écoles de brousse de la région montrèrent beaucoup d'empressement à collaborer à cette entreprise. Une circulaire du Ministère de l'Education et de la Culture les y avaient d'ailleurs invités.

Les circonstances très difficiles d'alors ne permirent pas d'organiser un nouveau stage dont la nécessité se faisait grandement sentir.

Puis en Avril 1960 la Direction de l'Animation rurale reprit tout en main.

25-43 - L'animation rurale

A la base on retrouve la même préoccupation et une partie des méthodes précédentes : on veut prendre les hommes par l'intérieur. On veut que les animateurs, formés au cours de stages se persuadent du rôle

qu'ils doivent jouer dans leurs villages, et qu'ils le jouent. Pour y arriver on cherche à leur faire prendre conscience de la nation sénégalaise et des lourdes tâches de l'indépendance nouvelle en consacrant de longs moments à la géographie, à l'histoire, à l'organisation politique et administrative de leur pays. On y parle d'agriculture et d'hygiène. On y exalte leurs nouveaux devoirs d'animateurs, leur rôle dans le pays. Ainsi espère-t-on qu'ils susciteront dans les villages la prise de conscience des besoins et des possibilités.

Quelques remarques s'imposent : on délaisse complètement l'enseignement classique, n'apprenant même plus à lire et à compter.

Par ailleurs, tout au moins à l'origine, le concret était remis à plus tard, au cours de stages de deuxième degré.

Enfin, ce n'était plus un seul village parmi beaucoup d'autres qui était touché, mais toute une région.

Notons, aussi que la prise de conscience des devoirs nationaux, venant au moment de l'indépendance a largement contribué à gonfler l'enthousiasme des stagiaires. Tout cela constitue un apport propre à l'animation rurale.

Il est trop tôt pour dresser le bilan. Il est certain que le point de départ est le bon, et que, rapidement, des résultats ont été obtenus.

On notera toutefois, ce qui nous semble être quelques imperfections, dont il est relativement facile de se débarrasser ; tout d'abord l'absence de formation pratique dans le premier degré permet difficilement aux stagiaires une réalisation concrète immédiate dans leur villages,

surtout dans le delta où ce qui seul permet un renouveau est une technique nouvelle. L'indéniable élan des animateurs risque de se diluer dans la masse et de se perdre s'il n'y a pas d'aboutissement rapide qui seul permettrait la prise de conscience collective des possibilités d'agir et de la fierté que l'on y trouve. La vague soulevée par le premier stage risque ainsi de ne pas atteindre le seuil de l'action et de retomber sans laisser de traces.

Le risque est d'autant plus grand qu'il n'y a pas d'organisation dans les villages pour faciliter le rayonnement de l'animateur, la formation des autres villageois, le débouché sur l'action.

Certes, fort sagement il est prévu des visites régulières des Chefs de Centres, mais si les animateurs n'ont pas en eux-mêmes les moyens d'agir, c'est insuffisant.

Heureusement les dirigeants de l'animation rurale ont tout de suite compris l'intérêt d'apports techniques concrets très rapidement utilisables. Les programmes ont été modifiés en conséquence.

Enfin, l'absence de toute formation classique limite pour l'avenir l'influence de cette méthode. Pour arriver à un certain niveau de civilisation rurale, il est indispensable qu'au moins trois ou quatre personnes par village sachent lire, écrire, compter, parler français, tenir des comptes simples, rédiger une lettre, exposer clairement des faits, un point de vue, comprendre une notice technique simple.

Peut-être les dirigeants de l'animation rurale pensent que ce rôle appartient à l'école? Mais alors que faire quand il n'y a pas d'école ou que l'école éloigne de la terre tous ceux qui passent par elle?

Voilà donc que se pose à nous le problème de l'enseignement rural.

25-44 - La formation sur le terrain

En 1959 et 1960 les cultivateurs furent assez fréquemment visités sur le lieu même de leurs cultures, condition indispensable de la réussite. Les rizières furent souvent examinées de près aux différents stades de végétation et de submersion. Les observations étaient faites aux cultivateurs et les conseils donnés.

Les points les plus importants portèrent sur le semis et le désherbage. Il fut aussi question de choix du terrain, d'arrivée de l'eau, de repiquage dans les vides, de date de la récolte, etc.

On faisait constater les erreurs, le pourquoi et le comment. Les cultivateurs ayant les meilleurs champs étaient chaudement félicités.

Ces leçons données au contact des choses furent très importantes. On peut même se demander si en elles ne réside pas le principal de la formation. En effet l'intérêt du cultivateur pour sa récolte est grand, la réceptivité en est accrue et devient immédiate. Aussi est-il essentiel que toute cette formation parte de là.

On le vit bien par les progrès réalisés en 1960 sur la campagne 1959. Les semis ont été presque partout réussis, le repiquage, là où il y avait des manquants, fut assez bien conduit, mais sauf pour un village, il ne fut pas nécessaire d'en user beaucoup. Le désherbage fut mieux réalisé. Les membres de certaines familles de villageois se déplacèrent parfois pour venir prêter main-forte à leurs parents. Les cultivateurs avaient pris le riz au sérieux, à l'issue de la campagne 1959, et s'apercevaient qu'il valait un peu de peine.

./.

25-5 - RESPONSABILITE DES CULTIVATEURS

Un milieu dynamique est celui qui trouve en lui sa propre force et la projette au dehors généralement dans plusieurs directions:

A la source de la force il y a l'initiative. Son utilisation extérieure engage la responsabilité. On ne conçoit pas qu'un milieu soit dynamique uniquement dans l'accomplissement d'une tâche imposée de l'extérieur. Si l'on supprime ses possibilités d'initiative, si on ne lui laisse plus ses responsabilités, ou bien il ne sera plus dynamique, ou bien il explosera.

Le dynamisme est lié à l'initiative et à la responsabilité.

Pratiquement, de l'extérieur, le promoteur ne peut pas faire naître l'initiative là où elle n'existe pas, mais il peut laisser le maximum de responsabilités. Ainsi, d'une part l'initiative pourra se manifester, si elle existe à l'état sous-jacent, d'autre part les fruits de la responsabilité en elle-même se développeront.

C'est ainsi que la responsabilité des cultivateurs a été systématiquement recherchée. Rien n'a été fait sans qu'ils aient manifesté leur volonté. Qu'il s'agisse :

- des débuts de la riziculture
- de la construction des aménagements
- de leur gestion
- de la manière de cultiver le riz
- du choix et de l'étendue des terres cultivées,
- de l'action coopérative

La méthode employée consistait à bien expliquer

./.-

l'intérêt ou les dangers de telle ou telle action, puis à laisser les cultivateurs libres d'agir par eux-mêmes, même s'ils agissaient mal.

Quelques erreurs ont inévitablement été commises. N'y en aurait-il pas eu autrement ? Mais dans l'ensemble le succès a été considérable. C'est là que l'on perçoit les qualités profondes du paysan sénégalais sous des dehors un peu frustes.

L'erreur principale a été la mise en culture en 1960 de surfaces importantes à MAKKA, alors que l'année précédente la submersion avait déjà été mauvaise : environ 80 ha furent sans eau ou insuffisamment inondés.

Le semis sur pluie, en sol salé, qui fut assez important en 1959, fut beaucoup plus réduit en 1960. On sait qu'en sol salé il faut attendre l'eau de crue pour semer.

L'absence de recouvrement des semis sur pluie fut également beaucoup plus réduite en 1960.

A l'actif des cultivateurs il faut mentionner un certain nombre de points :

- la culture du riz fut vraiment demandée progressivement par l'ensemble des villages
- les terrassements furent réalisés avec la participation des cultivateurs selon le système FERDES en 1959 et selon un système proche en 1960.

Les ouvrages furent entretenus ; à DIAMA la digue fut rechargée, les vannes furent repeintes par la Coopérative de village seule. A M'BAGAM un fascinage contre le batillage fut installé le long de la digue traversant le marigot adducteur.

Des choix judicieux d'emplacement d'ouvrage furent plusieurs fois le fait des cultivateurs. Ainsi à DIAMA un petit canal devait être creusé entre un des marigots proches et les vannes, de façon à permettre une arrivée plus précoce de l'eau. Les cultivateurs creusèrent eux-mêmes le canal vers le marigot dessalé toujours longtemps avant l'autre bien que la distance fut plus grande.

L'expérience parfois maladroite de 1959 fut mise à profit en 1960 pour les semis et le désherbage.

La lutte contre les mange-mil fut organisée spontanément.

Les silos à riz furent construits eux aussi spontanément.

Le fonctionnement des coopératives, chose si difficile en milieu rural dans la majorité des cas, n'est certes pas telle que le prévoient les textes (réunions régulières, comptes rendus, etc.) Cependant les conseils d'administration de deux coopératives se réunissent assez régulièrement sans aucune impulsion extérieure (M'BAGAM, DIAMA début 1961).

Une coopérative affrêta elle-même un camion pour transporter son paddy à la rizerie (ROSS-BETHIS)

Dans un village (M'BAGAM) le président de la coopérative distribue lui-même à quelques jeunes des rudiments d'instruction, soutenu en cela par l'Animation rurale.

Un cultivateur trouva un moyen très efficace d'accélérer ses semis en fixant par trois fils de fer une vieille lame de ressort derrière la charrue qui lui servait à enfouir les semences. De la sorte il

étalait la terre retournée sur une largeur triple et allait donc trois fois plus vite.

A côté de la riziculture, les cultures maraîchères et fruitières progressent.

Des plantes nouvelles sont essayées à titre expérimental en très petites quantités : coton pérenne, Moko serido, niébès (*Vigna sinensis*) résistant à la sécheresse, plantes fourragères (*Phaseolus lathyroides*) arbres fourragers (Neem - *Azadirachta indica*). Il suffit généralement de proposer les graines ou les plants pour que les cultivateurs les utilisent. Les arbres fruitiers, eux, sont vendus par le jardin d'essai du Service de l'Agriculture de SOR. Certes les réussites ne sont pas totales ; une proportion relativement forte d'arbres n'a pas repris, les cotonniers ont été souvent broutés avant la récolte. Il n'en reste pas moins que les cultivateurs se sont montrés extrêmement réceptifs et se sont livrés eux-mêmes à de véritables petits essais qui, grâce à leur nombre et à leur diversité sont très instructifs dans la phase de dégrossissage, surtout en l'absence d'essais organisés.

Nous voyons donc que la méthode de laisser la responsabilité aux cultivateurs a amplement porté ses fruits. Elle partait de l'hypothèse que ces derniers avaient eu eux-mêmes un ressort suffisant pour agir dans un secteur qui leur fut bien adapté. Cette hypothèse a été vérifiée.

Les conséquences pour le développement sont considérables. L'Etat en effet, n'a pas besoin de prendre tout à sa charge. Le fardeau des agents à mettre en place, des sommes à dépenser, de l'organisation à créer, en est fortement allégé.

Un encadrement important comporterait d'ailleurs des inconvénients. Il empêcherait peut-être certaines erreurs au début, mais il n'inciterait pas les cultivateurs à prendre l'initiative. Il y a là encore un seuil à ne pas dépasser. L'encadrement doit être léger, compétent et dynamique et avant tout susciter les initiatives. Certes tout le monde n'est

pas de cet avis. On dit parfois, chez des Africains comme chez des Européens que les gens de la brousse sont incapables d'agir par eux-mêmes et que les cadres de l'Administration, qui, eux, sont instruits, doivent tout imposer. S'il en est ainsi, il n'y aurait rien de bon pour le progrès dans le fond sénégalais et les seules bonnes choses, à savoir l'instruction, viendraient d'un apport extérieur ! Est-ce bien cela que l'on veut dire ?

25-6 MISE SUR PIED D'UNE ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE

25-61 - Nécessité de l'organisation de la Société Rurale

Les tâches de la mise en valeur dépassent les possibilités des cultivateurs pris isolément. La tradition d'ailleurs les unit au sein du village. Mais cette société traditionnelle a besoin d'être adaptée à l'action, surtout lorsque cette dernière apparaît comme un bouleversement des pratiques.

La gestion des aménagements, les prêts pour le défrichage, les labours, l'achat des semences, le transport et la vente à la rizerie seraient impossibles sans groupement. La construction même des aménagements, la vulgarisation agricole, tous les progrès, et dans un autre ordre d'idée la connaissance des réactions de la population et l'action des cadres formés seraient bien plus difficiles si la masse était amorphe et constituée d'une infinité d'individualité sans instruction, sans capitaux et sans lien.

Pour le développement, la société rurale doit donc être organisée. Le difficile est de fixer à l'Etat, aux collectivités, aux personnes, des rôles en harmonie avec la nature des hommes et des choses. En attendant examinons du seul point de vue des cultivateurs quelle peut être cette organisation.

Il y a d'abord à préciser la nature et la hiérarchie

des groupements. En raison de la dispersion de la population rurale et de l'existence de communautés naturelles, le groupement d'ensemble régional doit être scindé en plusieurs groupements tout à fait locaux, à l'échelle d'un village, d'un groupe de villages ou d'un aménagement hydraulique.

Il y a ensuite à déterminer l'orientation de ces groupements : seront-ils uniquement orientés vers l'organisation, l'économie ou bien auront-ils un rôle social d'animation. Faudra-t-il créer plusieurs sortes de groupements selon leurs buts ?

25-62 - Les Groupements et leur hiérarchie

En ce qui concerne la hiérarchie des groupements, la loi sénégalaise prévoit des coopératives villageoises à la base, sous la tutelle du service de la Coopération au point de vue administratif et des C R A D (Centres Régionaux d'Assistance pour le Développement) au point de vue des moyens matériels et financiers. Avant de devenir Coopérative, le groupement de base doit effectuer un stage probatoire de deux ans sous le nom d'"Association d'Intérêt Rural" plus étroitement contrôlé. Il est prévu qu'après un temps indéterminé pendant lequel les cadres ruraux des coopératives se formeront, des Unions de coopératives pourront naître, à qui le C R A D pourra déléguer une partie de ses attributions.

Dans le delta les coopératives de base existent au nombre d'une vingtaine. Les premières datent de Janvier 1959.

L'Administration sait ainsi à qui s'adresser dès qu'il s'agit de la construction ou de la gestion d'un aménagement, de l'organisation financière et matérielle des défrichements et labours. De leur côté les coopératives tendent à remplir peu à peu leur rôle habituel.

Mais il est évident que faute de cadres formés, la

vie coopérative restera embryonnaire. La formation de ces cadres doit être le souci majeur. Nous avons déjà décrit l'effort fait dans ce sens. Toutefois les cadres apprendront l'essentiel de leur métier par la gestion même des coopératives. Il ne faut donc pas se substituer à eux. Il est donc très important que des réunions du conseil d'administration aient lieu régulièrement, que les discussions y soient ordonnées, que des décisions soient prises et soient suivies d'effet, que des actions positives soient entreprises et menées à bien. Pour cela il est nécessaire de soutenir, de guider, d'expliquer, d'inspirer parfois. Mais ce serait tuer le germe coopératif que de ne pas laisser les membres du conseil prendre leurs responsabilités, qu'il s'agisse du choix des terres à défricher, de la gestion de l'aménagement quand ce dernier ne concerne qu'une coopérative, du choix du matériel de culture attelée, du transport de la récolte, etc.

Déjà, comme cela a été signalé, des coopératives ont fait preuve d'initiative. A condition d'agir vigoureusement dans le sens de la formation des cadres, il est probable que les coopératives de villages constitueront un succès dans les années à venir.

Mais l'union des coopératives n'est pas encore réalisée. Il est bien certain que les C R A D ne peuvent se dessaisir brusquement de leur part de gestion financière. Cependant, il y aurait un intérêt certain à ce que les représentants des coopératives se groupent pour confronter leurs diverses expériences, prendre conscience de leurs problèmes d'ensemble, en résoudre eux-mêmes certains, participer aux confrontations concernant le delta. Au fur et à mesure de leur qualification, des secteurs d'action leur seraient peu à peu confiés. Cette façon d'agir allègerait le plus vite possible les charges de l'Etat qui pourrait ainsi agir ailleurs avec plus d'efficacité.

25-63 - Orientation des groupements

Les coopératives telles qu'elles fonctionnent

./.

actuellement ont un rôle économique et financier.

Pour promouvoir tout un milieu rural, pour créer en quelque sorte une civilisation, est-ce suffisant ? Certainement pas.

S'il est vrai qu'il faille toujours aller de l'avant, quel groupement va penser, va organiser cette marche ? Il y a toujours dans un village en mouvement des questions variées à résoudre, en particulier dans le domaine social, mais aussi dans le domaine technique. Qui s'en chargera ?

Une organisation différente de la coopérative devra-t-elle être créée ? Si oui, on pense tout de suite au rôle du parti dans certains pays. Mais un parti s'il pénètre profondément la vie quotidienne et s'il est unique risque de conduire au totalitarisme.

Si l'on regrette cette solution doit-il exister une organisation apolitique à côté des coopératives ? Dans un pays riche en éléments pouvant servir de cadres et où il existe une certaine expérience des groupements ruraux, ce serait sans doute la meilleure solution. Mais on voit mal, dans un même village du delta, une organisation montée pour faire marcher, tant mal que bien, une coopérative et une autre à côté d'elle qui lui disputerait ses cadres rarissimes et entrerait inévitablement en discussion avec elle sur bien des points. Le remède serait que les cadres soient communs, mais alors pourquoi deux associations ?

S'il n'y en a qu'une, à savoir la coopérative, son action devra nécessairement s'étendre dans deux directions :

- l'organisation principalement économique et financière
- le mouvement principalement social et technique.

La structure actuelle sous le contrôle direct du C R A D peut se concevoir si la coopérative n'est qu'organisation.

Si elle est aussi mouvement, elle est insuffisante, à de rares exceptions près ; pour trouver seule en elle-même de quoi alimenter son action. Ce mouvement a besoin d'être rassemblé, les inspirations doivent se compléter, les actions se coordonner. Une union des coopératives est plus que jamais indispensable. Ce sera alors non seulement le lien de coordination économique, mais, avec l'aide de l'animation rurale dont le rôle sera toujours capital le creuset de l'action en tous les domaines.

On conçoit ainsi qu'une telle union puisse exister sans jouir de toutes les prérogatives financières.

Craint-on un risque d'état dans l'Etat ? Une grave lacune actuelle est justement constituée par le vide rural. Il n'y a vraiment pas de risque avant de nombreuses années de voir le milieu rural par sa force, sa cohésion, son organisation, devenir un danger pour l'Etat.

Mais une autre question se pose. Si le Service essentiellement administratif de la Coopération contrôle l'organisation coopérative, aura-t-il l'esprit et le dynamisme voulu pour susciter le mouvement ? On peut en douter. Non en raison d'un manque de qualité de ses membres, mais parce que ces derniers sont formés et orientés vers des tâches et des méthodes purement administratives. Puisqu'il faut animer ces coopératives, l'Animation rurale, qui doit être formée d'apôtres, semble toute désignée pour l'oeuvre essentielle. Sinon ce n'est pas la peine qu'elle se nomme ainsi. Evidemment une collaboration étroite est requise entre les Services de la coopérative et l'Animation rurale. De plus, comme le mouvement doit être libre, tout apport, de n'importe quel côté qu'il vienne pourra être utilisé par les coopératives si elles le jugent bon : Services techniques, organisations politiques, groupements de jeunes, éventuellement associations privées, personnalités de passage, tout le monde pourrait être mis à contribution, selon le mot de Molière : "Je prends mon bien où je le trouve".

Un autre problème est celui de savoir si la structure

socio-économique sera calquée sur la structure administrative ou pourra en être différente. Si un jour la communauté de base administrative jouit d'un statut et d'une existence juridique, aura-t-elle une assise différente de celle de cette autre communauté de base qu'est la coopérative ? Quels seront leurs rapports ? Le fait que l'adhésion comme membre d'une coopérative doit rester un acte volontaire, distingue nécessairement la communauté administrative de base de la coopérative. Si la première a à connaître des questions foncières, on voit tout de suite les imbrications avec la coopérative lorsqu'il s'agira d'aménagements.

A un échelon plus élevé l'union des coopératives sera-t-elle limitée à l'arrondissement ou au cercle ?

Nous devinons la complexité des problèmes. Le fait que la communauté de base juridiquement organisée n'existe pas encore nous dispense d'aborder cette épineuse question pour laquelle nous ne nous sentons pas une compétence particulière. Mais il importait de savoir qu'il y aurait matière à études.

25-64 - Le cadre administratif

La mise sur pied d'une législation et d'organismes au service des ruraux était absolument nécessaire pour promouvoir le développement. Il faut citer :

- le F.E.R.D.E.S.
- la législation sur la coopération
- la création des S.O.M.D.R., puis des C.R.A.D. et du service séparé de la coopération.

Le crédit du Sénégal puis la Banque du Développement
- l'O.A.D.

Il ne nous appartient pas d'examiner en détail tous ces points. Soulignons simplement ce en quoi ils ont été utiles.

Le F.E.R.D.E.S.

En 1958 et 1959, tous les aménagements réalisés l'ont été grâce au financement du FERDES (un tiers à la charge des intéressés, deux tiers à la charge de l'Etat). Aucun autre moyen de financement n'aurait été possible.

Généralement, comme les cultivateurs effectuaient eux-mêmes tous les terrassements représentant une part supérieure au tiers, une certaine somme leur était reversée par la suite parfois d'ailleurs après des délais excessifs qui dépassèrent plusieurs fois un an.

La législation sur la coopération

Elle permit la création facile des coopératives vraiment villageoises indispensable au progrès rural, les démarches étaient simplifiées, le coût des formalités nul pour la coopérative elle-même.

La S.O.M.D.R. du fleuve (Société Mutuelle de développement rural)

Elle fut de 1958 à 1960 l'organisme de tutelle des coopératives. Elle aidait à leur constitution, transmettait les demandes d'agrément et les projets d'aménagements, participait à l'organisation des défrichements et des labours, garantissait les emprunts auprès du Crédit du Sénégal, rappelait à l'ordre les retardataires au moment du remboursement. La S.M.D.R. sût être la Maison des cultivateurs dont les délégations venaient à chaque instant entretenir le directeur de leurs affaires. Elle eut donc un rôle essentiel au moment crucial du démarrage.

En fait, par suite des circonstances, son rôle

effectif avait un peu dépassé celui qui lui était imparti. En particulier la garantie qu'elle assumait risquait de dépasser ses moyens étroitement dépendant des cotisations des membres de la vallée du fleuve, et donc limités et parfois irréguliers. Il faut se réjouir que ses dirigeants aient eu à la fois l'audace voulue et le savoir-faire auprès des populations pour rester dans les limites d'une gestion saine.

Le C.R.A.D. (Centre Régional d'Action pour le Développement)

Il succéda à la S.M.D.R., n'avait plus rien de mutuel, mais était un organisme purement administratif. La question des garanties ne se posait plus de la même façon. En principe il était plus qualifié que la S.M.D.R. pour assurer les moyens techniques et financiers d'assistance. En fait la création de l'O.A.D. a limité son action.

Le service de la Coopération

Il a hérité de la S.M.D.R. tout ce qui concerne la coopérative.

Le Crédit du Sénégal

Il accorda les prêts pour les défrichements et les labours. Comme les défrichements coûtaient beaucoup plus cher que les labours des années suivantes (environ 12.000 F l'ha) les prêts de campagne remboursables en un an furent dès 1960 transformés en prêts à moyen terme (cinq ans), la moitié étant remboursable à l'expiration de la première année.

La création de la banque du Développement n'a probablement pas beaucoup modifié les conditions de prêts.

L'O.A.D. (Organisation Autonome du Delta)

Elle fut voulue par le Gouvernement du Sénégal pour promouvoir le développement du delta dont les intéressantes possibilités étaient apparues à la suite des recherches décrites dans le présent rapport. Comme l'option paysanat était prise et que la M.A.S. (Mission d'Aménagement du Sénégal), devenue un organisme inter-état échappait dans une certaine mesure au Gouvernement Sénégalais, ce dernier voulu conserver son autorité sur tout ce qui touchait aux hommes et en même temps agir d'une façon coordonnée dans tous les secteurs de l'activité rurale.

La naissance d'un tel organisme n'alla pas sans quelques difficultés ; il ne conserva que de nom son autonomie puisque c'est un service qui fut rattaché à l'époque au Ministère du Développement. Au fond ce n'était qu'un C.E.R. (Centre d'Expansion Rurale) à base un peu élargie puisqu'il s'étendait sur une partie des trois arrondissements du cercle du Bas-Sénégal. La délicate question des eaux, des aménagements conséquents et de leur gestion, aurait pu laisser supposer que l'O.A.D. tiendrait à conserver son autorité sur toutes les questions y afférentes. En fait elle s'en dessaisit sous l'effet de certaines influences locales.

L'O.C.A. (Office de commercialisateur agricole) n'est pas encore entré en action. La commercialisation du riz est jusqu'alors restée libre. Quelles qu'aient été les difficultés parfois rencontrées, le cadre administratif voulu par le Gouvernement Sénégalais a considérablement facilité la tâche du développement dans le delta. On peut dire qu'autrement les progrès auraient été infiniment plus lents.

C O N C L U S I O N

Nous avons constaté que sous une apparence de passivité, se cachait dans la masse rurale, un dynamisme remarquable présentant des caractères plus collectifs qu'en Europe Occidentale, tout en laissant, cependant, une large place à l'initiative personnelle. Le travail essentiel des promoteurs sera donc d'apporter tous leurs soins à la naissance de ce dynamisme.

./.

Son extériorisation constructive dépend de plusieurs impératifs qui doivent être réalisés simultanément :

- une ambiance de confiance par contact direct et prolongée entre le ou les promoteurs et la population
- l'apport d'un élément technique nouveau et très bien adapté, permettant un progrès matériel immédiat
- la formation des cadres ruraux
- une responsabilité totale laissée aux cultivateurs qu'il s'agisse de leurs cultures, des aménagements qui leur sont confiés du fonctionnement de leurs coopératives.
- la mise sur pied d'une organisation socio-économique qui soit à la fois, source et support de l'action

Ces cinq conditions réalisées au moins dans l'essentiel, ont rendu possible le développement d'une région jusqu'ici déshéritée par la participation des cultivateurs dans une ambiance de liberté.

Cette expérience d'une étendue encore modeste, permet cependant, d'éclairer quelques problèmes généraux de développement.

Le dynamisme de la masse rurale permet de considérer comme possible, l'épanouissement progressif des communautés de base, si on le suscite.

Il s'en suit certaines conséquences pour le rôle de l'Etat.

D'abord, l'Etat n'a pas en face de lui ou plutôt à côté de lui, un désert d'initiatives. Les corps intermédiaires qui ont ainsi une vie propre constituent l'ossature de la Nation et favorise son dynamisme, tout en allégeant les charges de l'Administration.

./.

Les crises graves, si elles viennent, hélas, à se produire sont mieux traversées.

Ensuite, si l'on n'avait constaté aucun ressort, aucune réponse venant de la masse rurale, l'action de l'Etat aurait dû être prolongée très loin. Indépendamment des conséquences politiques et de l'inévitable pesanteur administrative, c'eut été d'autant plus difficile au Sénégal, que ce dernier ne possède pas, pour le moment, un nombre très important de cadres de valeur et qu'il ne dispose pas d'un budget considérable.

Ce même problème - et ceci élargit la partie de la présente expérience - se retrouve dans tous les pays caractérisés par un stade jeune du développement, stade qui constitue une sorte de niveau biologique, commandant les secteurs -tests de l'activité : revenu, techniques, niveau culturel, importance des cadres, du budget, etc. et limitant par le fait même les moyens à employer.

Heureusement la masse rurale a réagit. Aussi le rôle de l'Etat peut-il se réduire à assurer directement un certain nombre d'actions essentielles, et pour le reste, à tracer un cadre favorable, à susciter, à contrôler, l'initiative faisant le reste.

Ainsi, grâce aux qualités foncières des cultivateurs le développement dans la liberté, peut être mené à bien.